



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide au développement

Question au Gouvernement n° 1353

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Eric Besson.

M. Eric Besson. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, vous avez pris, il y a quelques semaines, une initiative forte. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)...

M. Charles Cova. Il a augmenté les impôts !

M. Eric Besson. ... en proposant, au nom de la France, l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Cette initiative a suscité un très grand espoir dans ces pays, notamment en Afrique, où, vous le savez, la voix de la France continue à être écoutée avec beaucoup d'attention.

Cette initiative a aussi suscité beaucoup d'espoir parmi les organisations non gouvernementales, les congrégations religieuses et chez toutes celles et tous ceux qui militent pour que le jubilé de l'an 2000, ce passage symbolique, soit l'occasion d'un geste de générosité des pays riches en direction des pays pauvres. Bien évidemment, les députés de gauche sont fiers de l'initiative du Gouvernement. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Cela peut vous arriver, messieurs, dans un avenir lointain, même si cela ne s'est pas produit dans le passé !

Ils souhaitent toutefois que les libertés publiques soient respectées et que les sommes collectées soient clairement destinées au développement.

Ma question est simple, monsieur le ministre: quel accueil nos partenaires ont-ils réservé à votre proposition ? Pouvons-nous caresser l'espoir (Rires sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) qu'avant la fin de cette année nous puissions voir aboutir cet accord ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, la France a en effet proposé, il y a quelques semaines, d'annuler la dette des pays en développement en matière d'aide publique, répondant en cela à une demande importante des organisations non gouvernementales et des Eglises à l'occasion de l'an 2000, mais aussi à une tradition française bien ancrée depuis de nombreux gouvernements, quelle qu'en soit la couleur...

M. André Berthol. Ah !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... qui a consisté à prêter plus que d'autres aux pays en développement et à annuler davantage leur dette. Ainsi, au cours de ces dix dernières années, la France a annulé à elle seule 55 milliards de francs de dettes, soit la moitié des annulations qui ont été faites sur la planète.

Pour autant, cela ne suffit pas et le problème demeure. Quelle liberté y a-t-il, en effet, pour un enfant qui ne peut pas aller à l'école ? Quelle liberté y a-t-il pour une famille qui ne peut pas nourrir ses enfants ?

Il faut que nous allions plus loin. La proposition française à laquelle vous venez de faire allusion est, je crois, une des plus généreuses qui ait été formulée.

Elle consiste à annuler pour trente ans le service de la dette des PVD, ce qui signifie que, pour une génération, le développement, l'éducation et l'épanouissement des populations se fera sans que la dette ne pèse. Cette proposition est généreuse, mais aussi efficace. En effet, les sommes ainsi dégagées pourront être utilisées à des projets culturels, à des projets sociaux, à des projets d'infrastructures, en liaison notamment avec les ONG que j'ai réunies à Bercy voici quelques jours en présence de Charles Josselin, chargé de la coopération.

Enfin, cette initiative est équitable, car elle fait peser sur tous les pays riches, à proportion de leurs capacités, la charge que représente l'annulation de la dette.

Si, comme je l'espère, nous sommes suivis par nos partenaires à l'occasion de la réunion du G8 à Cologne au mois de juin, une décision sera prise. Alors, à partir de la rentrée, ou au plus tard au début de l'an 2000, sera engagé le plus grand plan d'annulation que nous ayons connu. Cela sera la fierté de la France et la fierté de la majorité qui soutient le Gouvernement d'avoir été à l'origine de cette aide particulièrement importante et sans égale dans le passé en direction de ces pays auxquels nous sommes attachés et auxquels nous voulons manifester, par cette voie, notre solidarité. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Éric Besson](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1353

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 1999, page 4498

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 1999